

CAA : Cour Administrative d'Appel
 TA : Tribunal Administratif
 TGI : Tribunal de Grande Instance
 JLD : Juge des Libertés et de la Détenation
 ITF : Interdiction de Territoire Français

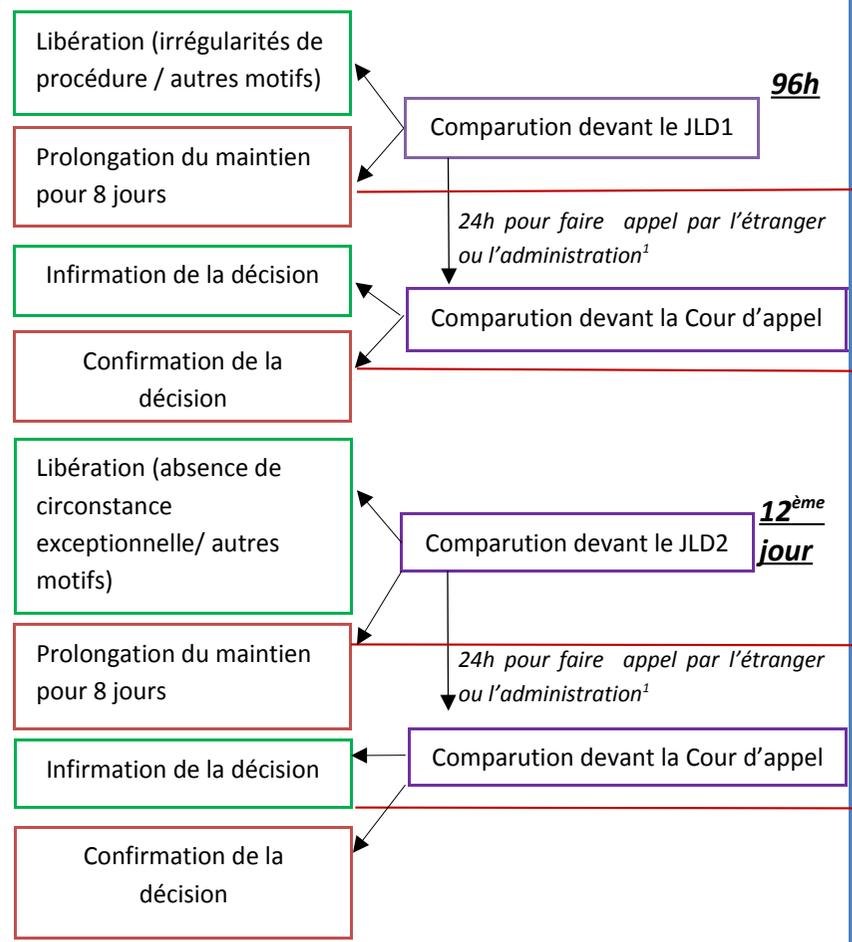
Les personnes maintenues en zone d'attente face aux procédures administratives et judiciaires

Schéma Anafé

Refus d'entrée sur le territoire
 ↓
 Placement en zone d'attente

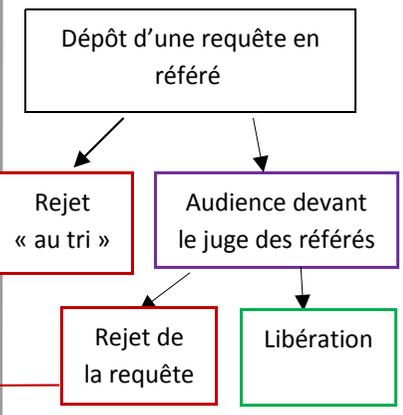
MAINTIEN EN ZONE D'ATTENTE

JUGE JUDICIAIRE

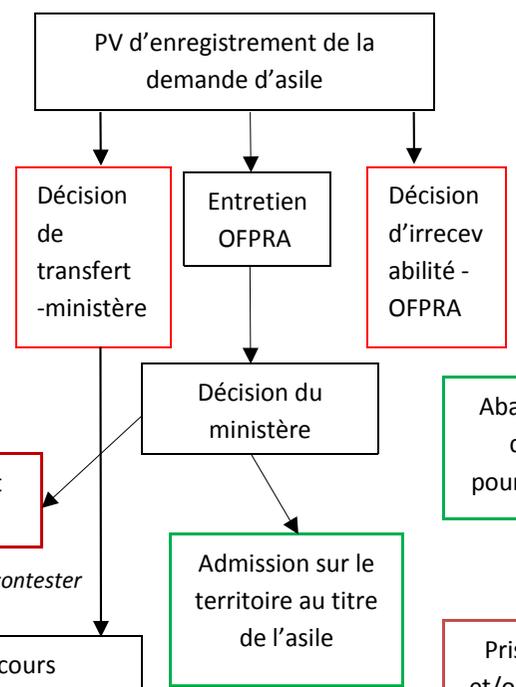


JUGE ADMINISTRATIF

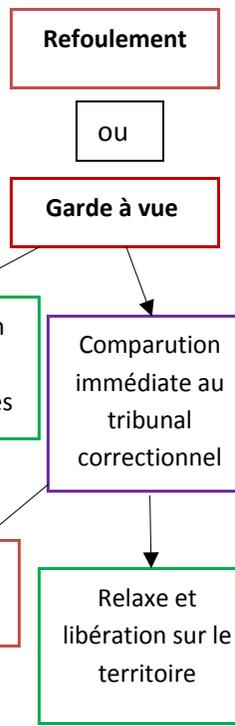
Non-admis



Demandeurs d'asile



A tout moment²



20^{ème} jour³

Fin du délai légal de maintien

Appel non suspensif devant la CAA

 Entrée sur le territoire
 Entrée non autorisée
 Comparution devant un juge

(1) Malgré une décision de libération de l'étranger, il peut être maintenu durant 6 heures, délai dont dispose le parquet pour demander à la Cour de déclarer son appel suspensif
 (2) Sauf pour les demandeurs d'asile le temps de l'examen de leur demande, et s'ils déposent un recours suspensif dans les 48 heures suivant le rejet de leur demande ou contre la décision de transfert
 (3) Ou 26 jours si dépôt d'une demande d'asile en fin de procédure